

1er mars 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 1^{er} février 2010 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence : Lucie Gilbert

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2010 est proposée par Marco Laplante avec la modification suivante : Au point « Demande de passage du Club Quad Amiante » nous aurions dû lire « adopté à la majorité des membres » au lieu de « adopté à l'unanimité » car Claire Pouliot désirait indiquer sa dissidence.

Il est proposé par Claire Pouliot et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$77 676.52 (chèques numéro 14 175 à 14 253 sauf 14205 et 14206 qui ont été annulés).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande qu'est-ce qui justifie la hausse des comptes de taxes de cette année. Premièrement, le taux de taxe foncière a haussé de 0.11\$ et le deuxième gros point est la taxe pour la mise aux normes de 82.74\$ qui a été facturée en double, soit une pour 2009 et une pour 2010.

RÉSOLUTION SÉANCE ORDINAIRE AVRIL 2010

Il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité que la séance ordinaire d'avril 2010 soit reportée au 12 avril au lieu du 5 avril qui est le lundi de Pâques.

DÉROGATION MINEURE

Les propriétaires du 436 rue Grondin, lot 81-52, font la demande d'une dérogation mineure quant à leur grandeur de terrain qui n'a pas la grandeur minimale requise selon le règlement de lotissement. Le terrain a une superficie totale de 609.6 m² tandis que le règlement exige un minimum de 747 m².

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que cette demande de dérogation mineure soit acceptée.

DEMANDES À LA CPTAQ

M. Bruno Grondin demande l'appui de la Municipalité pour une demande de lotissement à la CPTAQ. Celui-ci désire se construire un hangar à avion à la suite des autres hangars, vers la Route 112 sur une partie du lot 20. Une partie du terrain est déjà dézonée, il demande donc le dézoning pour la partie restante.

Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que le Conseil appui la demande de Bruno Grondin à la CPTAQ.

M. Henri Gagné demande l'appui de la Municipalité pour une demande de lotissement à la CPTAQ sur une partie du lot 107. Celui-ci veut faire les installations septiques pour ses deux maisons unifamiliales mais celles-ci se retrouveraient à l'extérieur du droit acquis. Afin de régulariser la situation, il veut donc procéder à un échange de terrain avec Ferme Place Gagné inc.

Il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité d'appuyer la demande de Henri Gagné de modifier son droit acquis.

VISITE DE LA SQ

Le 24 février dernier, la directrice générale a fait la visite du quartier général de la SQ à Québec. Les départements suivants ont été visités : « scènes d'accident et alcool au volant », « maître chien », « technicien en explosif », « laboratoire d'identité judiciaire » et « centre d'appel ». Les policiers sur ces postes sont des gens très qualifiés. Certains de ceux-ci ont dû suivre des formations en Angleterre afin d'être les meilleurs dans leur domaine. La formation occupe donc une bonne place dans le budget de la SQ. Tout ceci a permis de constater que le service de police ne sert pas seulement à donner des contraventions mais aussi à venir en aide aux citoyens qui en auraient besoin.

RENCONTRE AVEC MARC-ANDRÉ BÉRUDÉ DE LA MRC

Le Conseil a rencontré Marc-André Bérubé de la MRC. Celui-ci est venu faire la présentation des ilots déstructurés dans le territoire de la Municipalité. Définition d'ilots déstructurés : regroupement d'usages non agricoles en zone agricole. Il y a 10 ilots présentés à St-Frédéric. Le 1^{er} est vers Vallée-Jonction, où Normand Jacques (du centre de ski à l'entrée du bois). Le 2^e est dans le secteur de l'aéroport. Le 3^e est dans le rang St-Pierre où Ghislain Paré. Le 4^e est à l'endroit de Développement Domiciliaire St-Frédéric. Le 5^e est sur la Route 276 où Rita Gagné. Le 6^e est aussi sur la Route 276 du chalet à Manon Giguère jusqu'à Léon-Marie Jacques. Le 7^e est la Rivière des Fermes où les chalets. Le 8^e est le Village-Marie jusqu'à la Meunerie mais il n'y a aucune possibilité de maison neuve faute d'espace. Le 9^e est le Rang 1 où la courbe où Émilien Roy où il n'y également pas de possibilité de construction mais c'est pour protéger les droits acquis. Finalement, le 10^e est dans le Rang 2 où Lucien Lachance.

Les propriétaires de ces ilots n'auront pas l'obligation de vendre des terrains mais s'ils le désirent, ils le pourront.

RAPPORT DES COMITÉS

- Bibliothèque

Les responsables de la bibliothèque demandent à avoir plus de places dans la bibliothèque. L'idéal serait que le Conseil libère la bibliothèque et que toutes les réunions soient faites dans la grande salle. Pour l'instant aucune décision ne sera prise mais diverses solutions seront envisagées pour du court terme.

b) Loisirs et embellissement

La semaine de relâche à l'OTJ fonctionne bien. Ils ont reçu vingt inscriptions.

CORRESPONDANCE

Congrès annuel de l'ADMQ

Le congrès annuel de l'ADMQ aura lieu le 19, 20 & 21 mai à Québec. Comme c'est une bonne occasion de réseautage et de formation, il est donc proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que Cathy Poulin y assiste au coût de 450\$ pour l'inscription plus les frais inhérents.

Demande de don de Moisson Beauce. La demande est refusée.

Lettre de Vision Femmes qui invite la Municipalité à nommer une femme s'étant démarquée de part son implication à titre d'administratrice sur des conseils d'administration. Le Conseil y réfléchira et reviendra avec ceci le mois prochain.

Appui au programme Réno-Village

Lettre de Joseph Nadeau demeurant au 705, rang St-Pierre demandant à la Municipalité un appui dans le cadre d'une demande de subvention dans le cadre du programme Réno-Village. Celui-ci avait fait une demande à l'automne 2009 pour l'installation d'une fosse septique. Cette demande avait été acceptée et les travaux devaient se faire au cours des six mois suivants mais dû à la température trop froide, les travaux n'ont pas été réalisés dans ce délai. Attendu que celui-ci a l'intention de procéder aux travaux dès que possible au printemps 2010, il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité que le Conseil appui la demande d'extension de délai de M. Joseph Nadeau dans le cadre de sa demande au programme Réno-Village.

Branchements au réseau d'égouts de Tring-Jonction

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à MM. Eric Vachon et Richard Lagueux, du 2323, 2326 et 2328 rue Principale à Saint-Frédéric dans leur demande à la Municipalité de Tring-Jonction pour connecter le réseau sanitaire de leur résidence au réseau d'égouts de Tring-Jonction.

Lettres de deux citoyens du Rang 3 concernant une problématique de déneigement dans leur rang le soir du 25 février. Le maire explique que l'employé sur la charrue avait passé plus tôt dans la soirée et que celui-ci ainsi qu'un conseiller lui avaient indiqué de repasser plus tard s'il le jugeait opportun. Malheureusement, l'employé n'a pas jugé bon de ressortir mais il aurait dû repasser dans ce rang. Un de ces citoyens étant dans la salle, celui-ci demande à recevoir une réponse écrite.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen mentionne que dans les bottins téléphoniques, plusieurs résidents de Saint-Frédéric ont encore leur ancienne adresse. La maîtresse de poste présente dans la salle explique que la meilleure façon pour corriger le tout est de faire leurs corrections sur le compte de Bell Canada aux alentours du mois de juin ou juillet.

Un citoyen demande si le Ministère des Transports a l'intention de refaire le croche sur la Route 112 pas très loin du garage à Ghislain Lachance. Ils ont mis ces travaux dans leur programmation 2010 mais ils attendent l'acceptation de leurs supérieurs. Si le tout est accepté, la Municipalité profitera d'un accord de principe avec le MTQ pour faire les travaux d'aqueduc en même temps dans ce secteur afin de sauver des coûts.

Un citoyen mentionne que les gens trouvent que la mise en demeure qui est envoyée lors de la visite pour la mise aux normes est un peu agressive. Le maire répond que cette remarque a été faite à la MRC par les maires. Suite à ceci, cette mise en demeure a été remplacée par une lettre dont il fait la lecture. Ce ne sera donc plus sous forme de mise en demeure.

VARIA

La Municipalité nomme Henri Gagné comme représentant pour la Soirée des Sommets 12^e édition. Le représentant fera parti d'un comité formé également d'un membre de la Chambre de Commerce et de gens du CLD qui établiront quelle entreprise sera honorée pour leur vision d'avenir.

La date limite pour l'offre d'emploi pour la Municipalité est le 12 mars prochain.

Petit rappel pour la formation des élus le 13 mars.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Marco Laplante à 22h05.